Image not found or type unknown

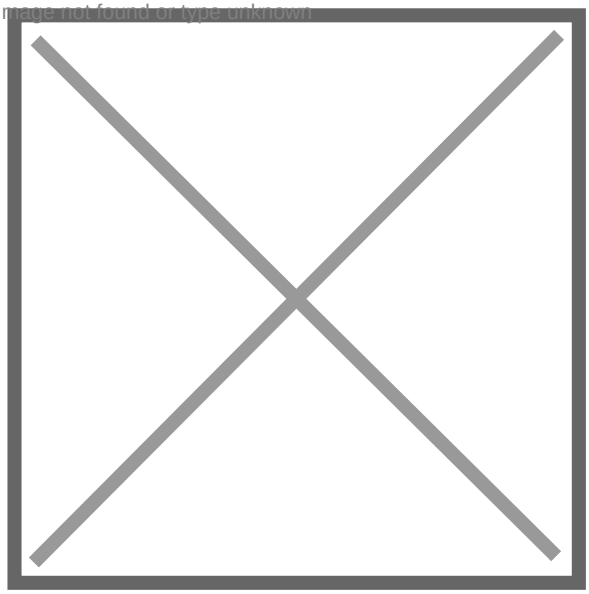

Procédure de déshéritage volontaire

Par **Franck**, le **12/11/2009** à **12:29**

Bonjour et merci par avance de votre aide et conseils.
Je souhaiterais que de leur vivant, mes parents engagent une procédure de déshéritage total (désolé mais je ne sais si le terme est bien exact) en mon encontre, le tout au profit de ma fille majeure. J'ai un frère et une soeur, et mes parents sont mariés sous le régime de la communauté.
Ce la est-il en premier lieu faisable, et légale?
Et si oui, quelle procédure doit être engagée? Et par qui, mes parents ou moi-même?
Merci beaucoup de votre aide.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés